

Les Ateliers citoyens

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER CITOYEN N°2 – 10 FEVRIER 2016

*Ce deuxième atelier, qui a réuni près d'une soixantaine d'habitants, a porté sur **le projet de Halle** porté par la municipalité et l'aménagement de la **place Fleury Lancelin**.*

I – Le projet de Halle

■ Remarques et questions préliminaires

L'opportunité de la Halle :

Après la présentation du projet par la municipalité, et avant de démarrer leurs travaux par table, plusieurs participants relèvent que la question de l'opportunité même de l'équipement n'a pas été posée au groupe.

En réponse, l'animateur reprecise le cadrage des ateliers : lieu et moment d'analyse, de production d'idées, de solutions, voire de contre-propositions, mais non de débat (celui-ci relevant davantage d'une réunion publique). Il ajoute que si des participants l'estiment nécessaire, ils pourront acter cette question dans la synthèse des travaux en sous-groupes.

Le coût de l'équipement :

Un participant souhaiterait avoir une idée du coût prévisionnel, élément qu'il juge utile aux réflexions à venir.

La municipalité indique qu'en l'absence de programme arrêté et de consultation des entreprises, ce coût est difficile à préciser. Elle mentionne cependant une estimation de l'ordre de 800 000 à 1 million € pour la Halle, et de 2 millions € pour le parking.

■ Table 1

Remarque préliminaire :

« Pourquoi ne construire qu'une halle...alors qu'on pourrait en faire deux ? L'usage qui sera fait de la halle déterminera beaucoup de choses : une halle à usage commercial (abri pour le marché...) serait à localiser près du centre commercial, mais nécessiterait à long terme des travaux de démolition et reconstruction ; à usage d'animation et d'activités associatives, alors l'emplacement envisagé près de l'église conviendrait mieux, sachant qu'un projet de halle fermée serait à étudier dans une perspective plus large d'urbanisme communal, à plus long terme ».

Le groupe estime impératif de disposer le temps venu d'une maquette de la halle dans son environnement pour apprécier le projet dans toutes ses dimensions.

Eléments de cahier des charges :

- > .Halle de style classique/traditionnel (référence à la photo au centre de la page d'exemples : Genas),
- > Matériaux naturels
- > Fermée sur 2 côtés
- > Parking à entrée et sortie distinctes, dotées de bornes électriques (recharge véhicules), partie
- > Semi-enterrée éclairée par des puits de lumière.
- > Stationnement en zone bleue
- > Accès de la halle aux vélos et piétons à réfléchir dans un cadre plus large (atelier n°3), celui de la circulation dans la commune.

■ **Table 2**

Remarque préliminaire :

- > Le positionnement envisagé près de l'église semble un bon choix.

Suggestion :

- > Étendre la surface utilisable en utilisant l'espace qui va de l'extrémité de l'Eglise à la nouvelle résidence.

Eléments de cahier des charges :

- > Halle de style conjuguant moderne et traditionnel, utilisant des matériaux divers.
- > Toit accueillant des panneaux solaires
- > Modulable selon les manifestations et les époques, protégée du vent
- > Espace de stationnement vélos/deux-roues dans le parking
- > Parking surveillé par caméras
- > Stationnement : débat sur la zone bleue. Objectif : éviter les voitures-ventouses.
- > Accès vélos/piétons : étudier tous les cheminements susceptibles de favoriser un usage de la halle sans prendre la voiture

■ **Table 3**

Remarques préliminaires :

- > « l'opposition à ce projet lors de la réunion publique a été édulcorée dans le compte-rendu de celle-ci ».
- > Un participant à la table s'interroge encore sur le bien-fondé de cet équipement.
- > Un autre estime que « vu le travail effectué sur ce projet, autant le prendre au stade où il en est ».
- > Le parking souterrain suscite de nombreuses questions au sein du groupe.
- > Le groupe souhaiterait avoir la possibilité de « dissocier le parking de la halle », en étudiant également un projet comportant « d'un côté une halle sans parking, de l'autre un parking indépendant, en estimant le coût de chaque équipement séparé »

- > Localisation : selon les usages envisagés (animation et/ou vocation commerciale), il sera difficile de concilier à la fois une localisation proche du centre commerciale et/ou vers la salle des fêtes.

Suggestions :

- > Déplacer le marché de son emplacement actuel vers l'emplacement projeté pour la halle (Eglise) afin de vérifier l'attractivité du lieu.
- > Se réserver la possibilité d'utiliser la halle comme parking couvert de surface (d'où une conception économe en piliers)

Elément de cahier des charges :

- > Style : avis partagé, traditionnel (photo de Genas) ou plus « futuriste » avec matériaux modernes

■ **Table 4**

Remarque préliminaire :

- > Le compte-rendu de la réunion précédente ne mentionne pas la question de l'opportunité de la halle et de son parking souterrain (problématique de l'eau en sous-sol à l'emplacement envisagé).
- > Des interrogations sur la présence de l'eau subsistent
- > La halle risque-t-elle de boucher l'accès à l'immeuble en construction voisin ?

Éléments de cahier des charges :

Halle :

- > Esthétique : tenir compte de la proximité de l'église et du four à pain (tons couleur pierre, avec terre, bois), style traditionnel avec une touche de moderne
- > Panneaux solaires sur le toit
- > Espace ouvert avec cloisons amovibles protégeant du vent et de la pluie
- > Végétation aux abords (plantes et arbres ne doivent pas être allergisants)

Parking :

- > Eviter les voitures-tampon :
- > Vidéo-surveillance (interrogation sur l'exploitation des enregistrements et du coût)
- > Puits de lumière
- > Stationnement non-payant (esprit village) mais zone bleue (en débat)
- > Signallement de disponibilité par panneau lumineux à l'entrée et lumière aux places disponibles (cf. Confluence)
- > Prises de recharge pour véhicules électriques
- > Stationnement vélos couvert (favoriser l'usage de vélos électriques)

Suggestion :

- > « Pourquoi pas un parking à 2 niveaux en sous-sol ? »

■ **Table 5**

Remarques préliminaires :

- > Interrogations sur le coût de réalisation
- > Fortes réserves sur le parking enterré (devra être fermé la nuit)
- > Interrogations sur l'utilité de ce parking, même si des places supplémentaires doivent être créées (localisation à étudier)
- > Localisation préférée pour la halle : en lieu et place de la crèche ; par défaut : sur la place Fleury Lancelin, contre la mairie

Élément de cahier des charges :

- > Style en harmonie avec le four à pain voisin, plutôt traditionnel (photo référence Genas)

■ **Table 6**

Remarque préliminaire :

- > Localisation préférée : devant le centre commercial
- > Accès à avenue Jean Colomb à revoir : plus larges et pratiques pour tous les véhicules, vélos, poussettes, fauteuils pour personnes handicapées.
- > Sécurité aux abords à renforcer

Suggestion d'un participant :

- > Positionner le parking sous la supérette

Éléments de cahier des charges :

Halle :

- > Style : ancien, toit en pentes plutôt que dôme. Réutiliser les poutres conservées par la mairie
- > Aménagement paysager aux abords
- > Protection contre les vents dominants, et contre les nuisances sonores générées par les manifestations envers les voisins
- > Installer eau, électricité, toilettes, éviers en vue des manifestations organisées sur place

Parking :

- > Pouvoir se garer sous la halle en plain-pied
- > Stationnement en zone bleue, ou à défaut avec limitation de durée
- > Gérer le stationnement en relation avec le parking-relai de la Croix-Laval

■ **Table 7**

Remarques préliminaires :

- > « L'emplacement envisagé est-il définitif ? »
- > « Y a-t'il eu des sondages auprès d'associations et de commerçants sur les usages de la halle ? »
- > Veiller aux nuisances sonores vers les immeubles voisins, existants ou futurs

Suggestions :

- > Implanter la halle près de la Salle des fêtes, vers l'avenue de la Madone, ou vers le théâtre végétal dans la zone verte.

- > Profiter au maximum du centre commercial pour lier les animations avec la halle, et « apporter nous-mêmes la vie pour faire vivre cette halle »
- > Avoir une approche séparée de la halle et du parking
- > Pour le stationnement, tenter de récupérer les places utilisées à Marcy par des gens de l'extérieur en favorisant le co-voiturage, ou bien les faire utiliser le parking du parc de la Croix-Laval.
- > Pratiquer un stationnement en zone bleue, ou bien avec une carte de Marcylois.

Eléments de cahier des charges

Halle :

- > Style : demande de participation au choix entre les projets remis par les architectes consultés
- > Fermer la halle pour en faire une salle polyvalente, sinon l'équiper de panneaux modulables, et de protections contre le vent et la pluie
- > Toiture dotée de panneaux solaires
- > Végétation aux abords
- > Sol en dur, bétonné (facilité d'usage pour toute personne)
- > Equipement en eau, toilettes publiques
- > Accès piétonnier et vélo spécifique(s), avec liaison vers la place Fleury Lancelin

II – L'aménagement de la place Fleury Lancelin

■ **Table 1**

Vocation :

- > Lieu convivial, animé, lumineux, paysager : donner l'envie de s'y promener et de s'y arrêter

Eléments de cahier des charges :

- > Conserver une partie de l'espace pour les activités associatives (plancher pour bal du 14 juillet, chapiteau...)
- > Prévoir la possibilité de se déplacer de la halle à la place en fermant la route ponctuellement
- > Ouvrir et relier la place à la bibliothèque (donner la possibilité de lire dehors)
- > Terrain de pétanque avec bancs
- > Fleurs
- > Ruisseau à découvert

■ **Table 2**

Eléments de cahier des charges :

- > Revêtement : partie en gore (pétanque), partie en dur (pavés autobloquants ?)
- > Ruisseau, fontaine, jets d'eau
- > Arbres existants à conserver, fleurs, jardinières
- > Jeux d'enfants

- > Equipements sportifs
- > Jeux géants (échecs, damier...)
- > Tables (sous réserve de risque de vandalisme)
- > Point d'eau potable
- > Ouvrir la salle des mariages sur cette place afin de disposer d'une sortie de cérémonie
- > Plus conviviale
- > Conserver escaliers tels quels
- > Habiller le mur nord

■ Table 3

Suggestions :

- > Tester ici le déplacement du marché
- > La mise en sens unique de l'avenue JP Laurent offrirait un grand nombre de places de stationnement

Éléments de cahier des charges :

- > Jeux d'enfants (en transférant place Fleury Lancelin le square actuellement confiné dans un petit triangle et de plus, objet de nuisances),
- > En l'habillant de végétaux (rideau de verdure masquant de la circulation)
- > Récupérer cet espace pour en faire quelques places de stationnement
- > En prolongement de la place, faire du ruisseau couvert un lien entre la crèche et la Salle des Fêtes

■ Table 4

Remarques préliminaires :

- > Le compte-rendu de l'atelier précédent ne mentionne pas la suppression de 2 ronds-points :
- > Un participant estime cette suppression d'autant plus dangereuse que l'on animerait la place Fleury Lancelin et la Halle voisine

Suggestion d'un participant :

- > Positionner la halle, place Fleury Lancelin, ce qui résoudrait le souci de déplacement entre la halle et la place.

Questionnement :

- > Les manifestations associatives ou autres seront-elles déplacées ici, sous la halle, ou ailleurs ?
- > La mise à découvert du ruisseau n'est-elle pas dangereuse (profondeur et dénivelé) ?
- > Qui décide des essences d'arbres à planter (la commune ou la métropole) ?

Éléments de cahier des charges :

- > Jeux d'enfants
- > Accès amélioré pour les poussettes
- > Concevoir une liaison sécurisée place-halle (passerelle ?)

■ Table 5

Remarques préliminaires :

- > La moitié des participants souhaite conserver la place en l'état actuel.
- > Nb : conserver également le rond-point

Vocation :

- > La place devant rester un lieu calme, les jeux d'enfants ne s'accordent pas à cet objectif

Éléments de cahier des charges :

- > Eventuellement, y construire un abri/tonnelle/kiosque, en bas du chemin de la Madone,
- > Avec plantations (glycine), bancs...
- > Fontaine alimentée en eau de source, positionnée en bas, vers l'escalier

■ **Table 6**

Vocation

- > Demeurer un endroit paisible et convivial, inaccessible aux voitures

Suggestion d'un participant :

- > Transformer la Salle des Fêtes en halle, et reconstruire la Salle des fêtes ailleurs

Questionnement :

- > La mise à découvert du ruisseau n'est-elle pas difficile techniquement (profondeur) ?

Éléments de cahier des charges :

- > Place complémentaire à la halle pour accueillir des activités de plein air, associatives et autres
- > Jeux d'enfants : à regrouper sur leur lieu habituel, en les signalant mieux
- > A étudier : zone modulable ?
- > Zone verte à valoriser (gazon, fontaine, bancs, kiosque)

■ **Table 7**

Remarques préliminaires :

- > L'espace à considérer devrait s'étendre de la bibliothèque jusqu'à la route
- > La requalification de l'axe Marcel Mérieux permettra peut-être une circulation plus apaisée
- > Des ruptures de revêtements de sol et de couleur inciteraient à ralentir

Suggestion d'un participant :

- > Edifier la halle sur cette place

Vocation :

- > Convivialité

Éléments de cahier des charges :

- > Petits amphithéâtres (cf. Berges du Rhône à Lyon)
- > Bancs, fontaine à eau potable

- > Bancs actuellement isolés par la haie, face à la Salle des fêtes : éventuellement couper la Haie
- > Jeux d'enfants
- > Engazonnée, ambiance « jardin de cocagne », petit potager pour les écoliers
- > Stationnement pour vélos près de la bibliothèque
- > Créer un lien entre la crèche et le centre du village, ainsi qu'entre la route et la bibliothèque, en améliorant l'accessibilité par un cheminement piétons/poussettes/personnes à mobilité réduite (éviter les escaliers)
- > Cheminement piéton, côté chemin de la Madone
- > Plutôt qu'un ruisseau à découvert (dangereux), aménager des jets d'eau (sans bassin)
- > Liaison halle/place : en souterrain, en aérien ?

■ Conclusion

Un participant demande l'impact de ces deux projets sur les impôts locaux : le maire indique qu'ils n'entraîneront pas d'augmentation.

Prochaines étapes :

Halle :

- . courant mars réunions de concertations pour recueillir les besoins auprès des utilisateurs potentiels (associations, commerçants)
- . formalisation du cahier des charges
- . concours d'architectes : 3 projets seront présentés d'ici novembre 2016
- . études : décembre 2016-mai 2017
- . permis de construire : juillet 2017
- . travaux : octobre 2017- début 2018

Place Fleury Lancelin :

L'idéal serait d'achever les deux projets simultanément

Le prochain atelier se tiendra le 11/05/2016 à 19h30

Salle des Fêtes , place Fleury Lancelin

Thème : Les déplacements

N'oubliez pas de vous inscrire sur le site internet www.marcyletoile.fr